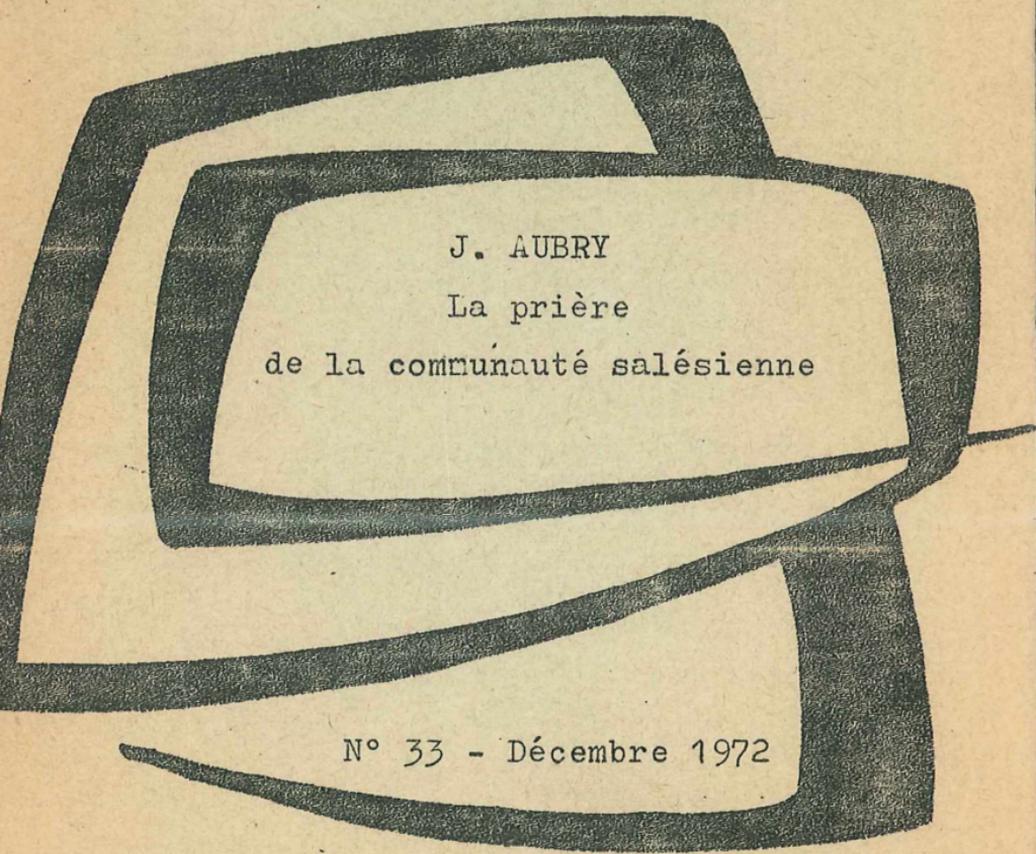


CAHIERS DU GROUPE LYONNAIS DE
**RECHERCHES
SALÉSIENNES**



J. AUBRY

La prière

de la communauté salésienne

N° 33 - Décembre 1972

Maison d'études Saint-Jean-Bosco
47, chemin de Fontanières 69-LYON(5^e)

J. Schiélé

LE GROUPE LYONNAIS DE RECHERCHES
SALESIENNES AURA VÉCU VINGT-CINQ ANS

Le groupe lyonnais de recherches salésiennes aura vécu vingt-cinq ans. Il était né au scolasticat de théologie de Lyon-Fontanières un jour de juin 1947 dans la période créatrice qui suivit la dernière guerre mondiale. Le besoin de servir une tradition, dont les grands témoins vivants finissaient de disparaître et que des légendes et des approximations risquaient de desservir dans l'opinion des salésiens et de l'ensemble des contemporains, avait incité quelques étudiants à former un groupe d'études et de recherches. Ils étaient quatre ce dimanche d'été. Qu'il me soit permis de rappeler leurs noms : Robert Schiélé, Victor Woiry, Jean-Baptiste Malartre et

II

le signataire de ces lignes. Au fil des années et des promotions, beaucoup de jeunes salésiens ont figuré dans le groupe alors constitué. Ils se communiquaient leurs trouvailles et les idées qu'elles suscitaient en eux. Ils montraient des études globales, dont plusieurs ont été photocopiées et même imprimées. A partir de 1957 surtout, les travaux prirent une certaine ampleur : Les charges dans la tradition salésienne, le Précis d'histoire salésienne, la Synopse des Règlements salésiens, l'Introduction à l'étude de saint François de Sales, la Chronologie de l'histoire des Missions salésiennes, l'Introduction à l'esprit de saint Jean Bosco ont été alors publiés. La résonance de plusieurs est vraisemblablement ignorée de leurs auteurs. Je notais récemment que, dans le manuel classique d'histoire de l'Eglise en langue allemande, l'Histoire de l'Eglise de C. Bihlmeyer et A. Tüchle,

le Précis d'histoire salésienne, 1815-1960, a été retenu avec quelques autres titres dans la bibliographie consacrée à saint Jean Bosco et aux salésiens (voir la traduction française, du tome IV, revue par M.-H. Vicaire, Mulhouse, Salvator, 1967, p. 397, § 212). Le livre très apprécié de Morand Wirth, (Turin, 1970), aujourd'hui traduit en plusieurs langues, est aussi d'une certaine manière un fruit du travail du groupe. Enfin, les Cahiers ont diffusé depuis quelque six ans un certain nombre de textes, qui ont alimenté la réflexion sur la vie salésienne.

Mais il ne faut jamais forcer son talent. Ces dernières années, l'assiette qui permettait au groupe de vivre est tombée en morceaux. Depuis la rentrée d'octobre 1972, la résidence de Lyon-Fontanières n'est plus un scolasticat de théologie. S'il avait persisté, le groupe

IV

qui s'était progressivement amenuisé n'aurait plus eu désormais qu'une existence fictive. Il fallait en tirer une conclusion et accepter la disparition de ces Cahiers, témoins de son existence. Ce numéro est donc le dernier de la série. Les recherches salésiennes en langue française seront éventuellement condensées dans Don-Bosco-France, qui a été confié à l'ancien responsable des Cahiers. Des volumes polycopiés ou imprimés rassemblant périodiquement des études salésiennes sur des sujets déterminés ont aussi été envisagés. S'ils doivent paraître un jour, une lettre informera de leur existence les abonnés actuels aux Cahiers du GLRS, dont les services provinciaux de Lyon conserveront les adresses.

Pour clore dignement cette série, nous sommes heureux de présenter une bonne étude du P. Joseph Aubry sur la prière de la communauté salésienne locale. Elle

a fait l'objet d'une conférence au récent Colloque sur la communauté salésienne tenu du 28 au 31 août 1972 à Leggiuno (Varese, Italie) et dont les actes (en langue italienne) paraîtront en 1973 aux éditions Elle Di Ci de Torino-Leumann. Les lecteurs de ces pages comprendront mieux encore quelles excellentes raisons ont incité le P. Egidio Vigano' (du reste présent au colloque de Leggiuno) à demander la collaboration du P. Aubry pour son dicastère de la formation du salésien

F. Desramaut

LA PRIERE

DE LA COMMUNAUTE SALESIENNE LOCALE

Introduction

Le sujet qui m'a été confié est nettement circonscrit, ce qui n'empêche pas qu'il soit encore un sujet très vaste, aux aspects multiples et se prêtant à l'approfondissement. Je n'ai pas à parler ici de la prière en général, avec les problèmes qu'elle pose aujourd'hui aux croyants. On constate partout un double phénomène : un besoin accru de la prière, "perçue comme une valeur essentielle"¹, "mais aussi les difficultés de son expression dans les structures actuelles"². De là l'insuffisance ressentie par beaucoup de la réforme liturgique elle-même et le surgissement de "maisons de prière", d'"écoles de prière", d'"ateliers de prière", d'"espaces de prière", etc. Tout ceci est à suivre ... Je n'ai pas non plus à traiter de la prière personnelle du salésien, problème évidemment important, sinon pour dire (je le ferai vers la fin de la conférence) qu'elle intéresse au plus haut point la réussite de la prière communautaire elle-même. Je dois parler de "la prière de la communauté salésienne locale". J'ajouterais volontiers à ce titre le mot "aujourd'hui", dans le contexte de l'après concile et de l'après-chapitre général,

ce qui veut dire que le thème sera naturellement éclairé par tout ce qu'en ont dit les confrères à travers les réponses des chapitres provinciaux spéciaux³ et ce qu'en disent les textes officiels du chapitre : constitutions et actes. C'est bien la vie actuelle des communautés salésiennes qui nous intéresse.

Précisément, en guise d'introduction, je voudrais rapidement noter la façon dont se présente le thème de la prière communautaire dans les textes capitulaires. Deux remarques simplement.

1) Le thème de la prière chez les religieux salésiens aurait pu être traité entièrement à part, comme un bloc en soi : il en était ainsi dans les anciennes constitutions. Il aurait pu aussi être traité en mettant au premier plan la prière personnelle ou en équilibrant parfaitement prière personnelle et prière communautaire. En fait, il a été intégré au thème de la communauté et le titre même choisi "Communauté en prière", dit assez que la prière communautaire y prend un relief tout particulier.

2) La deuxième remarque est pour exprimer un regret, déjà signalé avant-hier par le P. Ruocco, dans sa conférence sur "la communauté locale au chapitre général spécial". Dans la logique du choix précédent, la même commission aurait dû traiter de la communauté comme fraternelle, comme

apostolique et comme priante, afin d'aboutir à une vision plus unifiée de cette communauté et de mieux montrer comment ces trois aspects s'influencent mutuellement et sont vécus en une profonde unité. Ou, en tout cas, une coordination étroite aurait dû s'établir entre les deux sous-commissions.

En fait la communauté salésienne, tout en étant, comme toutes les communautés de vie active, fraternelle, apostolique et priante, a bien, je suppose, son originalité propre. Les textes du chapitre auraient gagné à le dire et à le démontrer. Et notre colloque aussi. Car, depuis trois jours, nous prenons, sur la communauté salésienne, toute une série de flashes historiques, psychosociologiques, théologiques, mais la communauté concrète nous échappe. Personne n'a fait la synthèse. Qu'est-elle au juste, et finalement, cette communauté salésienne d'aujourd'hui ? Quelle est son identité, sa spécificité, son axe de vie, parmi les communautés ecclésiales, apostoliques et religieuses ? Je n'ai pas ici à traiter ce sujet. Mais j'ai quand même ma petite idée là-dessus. Je pense qu'on ne peut pas parler de la communauté salésienne sans la référer directement et vigoureusement à la mission et à l'esprit propres de la congrégation salésienne. Autrement dit, quand le chapitre a traité de la

communauté dans une deuxième partie, intitulée "la communion", je suppose qu'il n'a pas oublié tout ce qu'il venait de dire - et longuement - dans une "première partie", intitulée "la mission" ! Pour moi, la communauté salésienne est essentiellement une communauté consacrée à Dieu pour le service apostolique des jeunes et du milieu populaire, service rendu en condition de vie religieuse et selon l'esprit salésien. En conséquence, quand on parle de la communauté salésienne en l'un quelconque de ses aspects, on ne peut jamais faire abstraction du dynamisme apostolique qui la traverse : dans le concret, chacune d'elles existe et même définit avant tout à partir de son projet apostolique précis, établi à la lumière du charisme salésien, des orientations de l'Eglise locale et des recherches de la communauté elle-même.

A partir de là, cette communauté peut être envisagée sous trois aspects majeurs, d'où surgissent pour elle trois exigences de fond. Nous en trouvons le schéma fondamental dans la définition que la congrégation a essayé de donner d'elle-même à l'article 2 des constitutions : "Nous, salésiens de Don Bosco, nous sommes ... nous essayons d'être ensemble des signes et des porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes, surtout pauvres". Chaque communauté salésienne,

porteuse pour sa part de cette mission :

- a consistance en elle-même : de là surgit l'exigence de communion fraternelle ;

- est entièrement dépendante de sa source, Dieu qui l'envoie : de là surgit l'exigence de la concélébration, en donnant à ce mot le sens large de tout acte par lequel la communauté comme telle exprime directement son rapport à Dieu ;

- enfin est entièrement relative à ses destinataires : de là surgit l'exigence de coresponsabilité de l'action apostolique elle-même.

L'intérêt d'une réflexion sur la communauté salésienne serait de montrer les interférences permanentes de ces trois valeurs de communion, de concélébration et de coresponsabilité. Logiquement, la concélébration viendrait même en tête, car c'est par l'initiative et par la grâce de Dieu d'abord que toute communauté salésienne existe, persévère et agit².

Ces réflexions préliminaires peuvent nous aider à situer dans une meilleure perspective notre thème de la prière de la communauté salésienne locale. Je voudrais toucher deux points, l'un plus fondamental, de caractère théologique, l'autre de nature plutôt pastorale : a) sens

et fonction de la prière dans la vie de la communauté salésienne ; b) remarques sur ses formes principales d'expression et sur quelques-unes de ses conditions de fécondité.

1. SENS ET FONCTION DE LA PRIERE

COMMUNAUTAIRE DANS LA VIE DE LA COMMUNAUTE SALESIIENNE.

Toute communauté salésienne est évidemment d'abord et reste une communauté chrétienne et une communauté religieuse dans l'Eglise. En conséquence, sa prière communautaire répond aux intentions fondamentales et demeure soumise aux exigences majeures de la prière de toute communauté chrétienne et religieuse. Cela veut dire par exemple qu'elle est directement intéressée et touchée par toute la réforme liturgique actuelle, qu'elle reçoit volontiers ce que lui dit le ministère hiérarchique sur sa prière⁶, ou encore qu'elle ne peut rester indifférente devant toutes les recherches actuelles dans les domaines de la liturgie et de la prière ... Mais ce qui nous intéresse ici directement, c'est l'aspect proprement salésien de la vie de prière de nos communautés. On pourrait dire que ce problème mérite une réflexion plus poussée qu'autrefois : il y a des choses à mettre au point, à découvrir. Du temps de Don Bosco, par

exemple, la prière de la communauté salésienne se confondait pour une bonne part avec la prière faite avec les jeunes. Aujourd'hui les internats se raréfient, des communautés salésiennes d'un type nouveau surgissent : la communauté salésienne est amenée à repenser plus directement sa vie de prière, plus immédiatement pour elle-même (encore qu'il faille se garder, en bien des cas, d'en exclure les jeunes !).

1° La communauté salésienne se sanctifie principalement par l'exercice surnaturel de sa tâche apostolique.

S'il fallait donner à la prière explicite de la communauté salésienne une première caractéristique globale, peut-être pourrait-on dire que cette prière est étroitement liée à l'action quotidienne, prise dans le mouvement même de la vie apostolique. Entre la prière et l'action, il ne doit y avoir ni coupure ni même parallélisme : le danger de dichotomie est vivement senti par nos confrères, et la dichotomie elle-même est vigoureusement refusée, comme en témoignent les réponses des chapitres provinciaux⁷. Ceci s'est également manifesté au chapitre général : au cours même des discussions sur la vie de prière, on a rappelé avec force l'importance fondamentale de la

"liturgie de la vie", sans laquelle la liturgie rituelle perd sa signification, et même plus précisément l'importance de "la liturgie de la vie apostolique"⁸, si profondément pratiquée par Don Bosco et à laquelle sont fortement invités tous les salésiens⁹. Et ici revient une affirmation de grande importance : le salésien et la communauté salésienne se sanctifient, je ne dis pas uniquement, mais principalement, par l'exercice surnaturel de leur tâche apostolique. Sur ce point, je me permets de renvoyer à l'exposé que j'ai fait au colloque de Lyon en 1968¹⁰ : j'ai essayé d'y montrer que Vatican II nous a fait retrouver la valeur sanctificatrice de l'action, alors qu'autrefois le pouvoir de sanctification était plus ou moins monopolisé par la contemplation et la vie de prière. En particulier¹¹, il est dit à propos des prêtres : "Les prêtres se sanctifieront à leur manière propre, si, dans l'esprit du Christ, ils s'acquittent de leurs fonctions avec un zèle sincère et inlassable¹²". Pour les religieux de vie active aussi, et donc pour les salésiens, le moyen habituel et direct de sanctification est l'accomplissement de leur tâche apostolique ou caritative, non certes son accomplissement purement matériel, mais celui qui est fait en esprit apostolique, selon ce qu'on appelait en Don Bosco "l'union à Dieu", et qu'on appelle aujourd'hui "la

liturgie de la vie apostolique". L'apôtre agit avec la conscience active des dimensions divines de sa mission, d'une mission donnée par Dieu, qu'il faut accomplir avec lui et pour lui, et comme il lui plaît, avec cette attention et cette docilité aux inspirations et aux impulsions de l'Esprit-Saint qui caractérisent la spiritualité de l'instrument de Dieu. En un mot, il s'agit pour l'apôtre d'agir avec le "sens apostolique", de même qu'il va et vient en permanence dans la journée avec le "sens de l'équilibre". Dans cette mesure-là il se sanctifie et accroît son union à Dieu.

C'est bien là ce qu'affirmait et enseignait Don Bosco. Ses religieux ont peu de pratiques de piété comparativement à ce qui est demandé aux autres religieux, mais ils travaillent beaucoup, selon Dieu et pour lui, et un tel travail, dit-il, peut même remplacer l'oraison du matin¹³! Don Ceria nous présente cette définition très significative : "Dans la pensée de Don Bosco, la piété est une disposition à éviter l'offense, même légère, de Dieu, et à tout faire pour le Seigneur ... La différence spécifique de la piété salésienne consiste à faire du travail une prière."¹⁴ L'ancien article 280 des Règlements demandait qu'on inculquât aux novices, selon une formule de Don Rinaldi, précisément "cette activité inlassable,

sanctifiée par la prière et l'union à Dieu, qui doit caractériser les fils de Don Bosco". De même à ses coopérateurs, Don Bosco disait, dans le premier Regolamento de 1876 : "Cette association est analogue aux anciens Tiers-Ordre, avec cette différence que l'on y recherchait la perfection chrétienne par l'exercice de la charité, alors qu'en celle-ci le but principal réside dans la vie active par l'exercice de la charité envers le prochain et spécialement envers les jeunes en danger"¹⁵. C'est cette précieuse doctrine qu'ont enregistrée notamment les nouvelles constitutions dans les deux articles 48 ("notre style de prière, prière simple et vitale") et 67 ("la vie comme prière").

Cette doctrine supprime-t-elle le rôle de la prière et son importance ? Absolument pas ! Il faut seulement dire que la prière n'est pas l'unique moyen de sainteté, comme on tendait à le croire autrefois ; elle est un moyen de sainteté, et il faut ajouter un moyen de sainteté en relation directe avec le moyen fondamental de l'action apostolique authentiquement et saintement accomplie. Dans le concret, cela veut dire que la prière du salésien est apostolique : c'est un apôtre qui agit, c'est un apôtre qui prie, à l'exemple de Jésus durant sa vie publique, à l'exemple d'un saint Paul, dont toutes les lettres

évoquent la prière intense et intensément apostolique, à l'exemple de tous les grands hommes d'action dans l'Eglise. Pour le salésien, la devise adoptée par certains religieux n'est pas valable. "Intus monachus, foris apostolus", formule qui consacre la dichotomie que nous refusons. Le salésien est "intus et foris apostolus" : totalement apôtre, de coeur et d'action, selon sa vocation propre.

Tout ceci va nous permettre d'exprimer le sens fondamental de la prière dans la vie de la communauté salésienne.

2° Sens fondamental de la prière communautaire : elle permet à la communauté de se relier consciemment à sa Source, et par là de réaffirmer et de consolider sa réalité la plus profonde.

Ce sens et cette fonction ont été heureusement formulés dans le premier article du chapitre des constitutions sur "Communauté en prière", article 58 : "Toute notre communauté exprime visiblement le mystère de l'Eglise, qui ne provient pas de l'effort de l'homme mais est le fruit de la Pâque du Seigneur. De la sorte Dieu rassemble notre communauté et la garde unie par son appel, sa parole et son amour. Quand elle prie, la communauté salésienne ravive la conscience de sa re-

lation intime et vivante avec Dieu et la conscience de sa mission de salut". Autrement dit, la communauté salésienne apostolique, en son aspect le plus profond que discerne la foi, est "mystère", lié au mystère même de l'Eglise. Elle est bien plus et bien autre chose qu'un groupe d'amis ou de philanthropes, qui vivent ensemble aimablement et travaillent ensemble même généreusement. Elle vient de Dieu, elle vit par Dieu, elle vit pour Dieu. Ce mystère, elle l'est en permanence, et elle le vit (ou essaie de le vivre) dans le quotidien des relations communautaires et des tâches apostoliques. Mais elle a ^{un} besoin absolu de l'exprimer visiblement et en quelque sorte de le réactiver en certaines démarches décisives qui constituent précisément sa "vie de prière".

- a) Originalité de la démarche de prière : la communauté entre en dialogue vivant avec sa Source et sa Fin.

C'est le sens même de toute prière d'être dialogue avec Dieu. Mais quelle diversité possible dans ses formes et dans ses degrés d'intensité ! L'intérêt de la prière communautaire est que le rassemblement même de la communauté, surtout pour la prière liturgique, comporte une présence particulièrement intense de son Maître et Seigneur : "Si deux d'entre vous, sur

la terre, unissent leur voix pour demander quoi que ce soit, cela leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux. Que deux ou trois en effet soient réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux¹⁶! Cette parole de Jésus vaut pour toute assemblée chrétienne, ainsi que l'a rappelé le dernier concile : "Le Christ est là présent, lorsque l'Eglise prie et chante les psaumes.¹⁷" Mais elle le vérifie avec une force spéciale pour une assemblée d'apôtres-religieux, qui, en leur vie entière, sont réunis au nom du Seigneur. Quand ils s'assemblent pour prier, ils se remettent en présence de celui qui est leur Tête, leur vrai Supérieur, qui les tient rassemblés, et qui va prendre en mains la direction de leur prière au Père, dans l'Esprit-Saint. La présidence de la prière, assurée par le supérieur ou par un remplaçant, ne fait que signifier cette active présence : "Le supérieur représente le Christ qui unit les siens dans le service du Père"¹⁸.

C'est par cet aspect d'abord que, selon le chapitre général, doit se renouveler notre vision de la communauté salésienne en prière¹⁹. Dans la lumière de cette présence vivante du Christ et de son Père dans l'Esprit, réapparaissent plus vivement les deux aspects majeurs (d'ailleurs liés) de la "communauté-mystère". Et dans la mesure où

ils viennent consciemment réaffirmés, toute la vie et l'action de la communauté en reçoivent bénéfice.

- b) Premier aspect du mystère : la communauté apostolique-religieuse est appelée et constituée par l'initiative de Dieu dans le Christ.

Comme dit l'article 58 des constitutions, "Dieu rassemble notre communauté et la garde unie par son appel, sa parole et son amour". On pourrait ajouter : "par le corps de son Fils". Aux moments de prière, la communauté vient se rappeler et signifier non seulement que Dieu a fait de chacun de ses membres l'un de ses fils, mais qu'il les a tous rendus bénéficiaires du même charisme ; et qu'il les rassemble maintenant non seulement comme frères en son Fils, mais aussi comme frères plus étroitement unis en la même vocation concrète : frères pour remplir telle mission d'Eglise. Elle s'ouvre à nouveau à cette grâce, et dans cette mesure elle s'affirme directement comme cellule originale dans l'Eglise, comme communion fraternelle à la fois différenciée et reliée aux autres communautés de l'Eglise.

Il n'est pas difficile de comprendre comment une telle réaffirmation dans la foi rejaillit sur la vie concrète de la communauté. Elle réinvite à l'unité active,

elle stimule la charité, au-delà même des difficultés immédiates ; elle requiert qu'on ne fasse pas mentir dans la vie cette communion qui s'exprime dans la communauté même de la prière et dans les gestes liturgiques de pardon et de paix. Elle entraîne donc à la conversion, et ceci est particulièrement opportun en une période comme la nôtre. J'entendais récemment un confrère faire la réflexion suivante : "Si nous en restons au plan de la discussion, jamais nous ne pourrons résoudre nos difficultés et nos divergences ! Les partisans de chacune des positions trouvent, pour la défendre, des raisons souvent aussi valables objectivement d'un côté que de l'autre. Seule la prière personnelle et communautaire, qui nous met tous devant Dieu comme frères et serveurs égaux, mais engagés dans un même projet, nous fera réaliser cette conversion intérieure qui rend possible une convergence acceptée des points de vue."

- c) Deuxième aspect du mystère : la communauté apostolique-religieuse est envoyée par Dieu dans le Christ pour travailler à son Règne et à sa Gloire.

De cela aussi elle reprend conscience dans la prière communautaire. Elle se resitue non seulement dans l'Eglise, mais dans le dessein de Dieu, dans le Règne à faire venir, dans la tâche de cons-

truction de l'Eglise. Elle réapprend les lois fondamentales de l'apostolat et se met à nouveau à l'écoute et à la disposition de Dieu pour ce qu'il voudra lui demander aujourd'hui. Elle ravive notamment en elle les trois vérités suivantes qui sous-tendent toute sa vie active.

La communauté est servante de celui qui l'envoie. Elle doit échapper à la tentation la plus grave (et la plus subtile!) de tout apôtre et de tout groupe apostolique : se croire le maître et le propriétaire de son action et ne plus obéir finalement qu'à soi-même, à ses propres idées et à ses propres goûts. Par la prière faite dans la lumière de l'Esprit, la communauté se resitue dans sa vérité : elle est, comme Marie ancilla Domini ; et elle rédit comme elle : "Fiat mihi secundum verbum tuum". Elle se prépare ainsi à un service plus désintéressé et plus disponible, accompli pour la seule gloire de Dieu.

La communauté est coopératrice de celui qui conduit sans cesse son dessein. Dieu non seulement l'envoie en mission, mais soutient à chaque instant son action. Car c'est lui le grand agissant : tout dépend d'abord de sa grâce, et elle agit dans le cœur des hommes bien avant qu'ils ne soient abordés par l'apôtre : "Mon Père travaille toujours et moi aussi je travaille !", dit Jésus²⁰. Par la prière faite dans la force de l'Esprit, la communauté

confie son effort avant tout à la grâce divine, se souvient qu'"il y a des démons que seule la prière peut chasser²¹", supplie humblement pour ceux auxquels elle est envoyée, se prépare à agir dans l'espérance.

La communauté enfin est témoin de celui qu'elle annonce. Le mystère qu'elle est chargée de révéler aux autres vaut d'abord pour elle : il doit la toucher au plus vif de son cœur et de ses attitudes : "Ce que nous avons vu et touché, voilà ce que nous vous annonçons !" ²². Par la prière faite dans la charité de l'Esprit, la communauté se soumet à nouveau elle-même à la Parole et à l'action purificatrice de son Seigneur, afin d'être une communauté plus "évangélique", dont la vie plus encore que la parole portera témoignage en faveur de l'évangile.

Il faut même dire que la prière communautaire ne fait pas que préparer la communauté à être témoin de Dieu : à la mesure même de sa qualité, elle constitue l'un des éléments les plus précieux de son témoignage global, elle porte déjà témoignage par elle-même. Les salésiens ne sont certes pas des moines, mais sur ce point, peut-être pourraient-ils réfléchir utilement sur le phénomène de Taizé. Comment se fait-il que des dizaines de milliers de jeunes soient si fortement attirés par cette communauté et que les

moments les plus intenses de son témoignage soient précisément les Heures de l'Office divin communautairement célébrées ? Venus regarder ces moines et les entendre prier, beaucoup de jeunes se mettent à prier avec eux, ils retrouvent le sens profond de la prière, le goût de la prière tant personnelle que communautaire²³. Certes la tâche directe de nombreux salésiens les amène plutôt à prier eux-mêmes avec leurs jeunes ; mais le mouvement inverse n'aura-t-il pas à se réaliser de plus en plus ? La communauté salésienne, par la densité spirituelle de sa prière, aura à devenir centre d'attraction pour révéler aux jeunes quelque chose de Dieu et les entraîner à prier²⁴.

3° Fonction de la vie de prière :
marquer les rythmes les plus profonds de la vie de communauté.

De ce "sens fondamental" de la prière communautaire salésienne, jaillit une conséquence toute naturelle quant au contenu même de la prière. Il n'est évidemment pas question d'inviter la communauté à se refermer sur elle-même : étant en permanence un organe vivant de l'Eglise locale et de l'Eglise universelle, elle ne saurait oublier les intentions majeures de l'une et de l'autre. Mais il reste légitime qu'elle exprime aussi explicitement au Seigneur les intentions de sa fa-

mille religieuse et plus directement encore ses propres soucis et intentions de communauté particulière. Les assemblées de prière et les célébrations liturgiques sont alors pour elle comme les temps forts qui donnent à son existence ses rythmes les plus profonds, ses moments de respiration la plus large. Mais l'expression "temps forts" n'est peut-être pas opportune si elle suggère l'idée d'une "tension". Il s'agit au contraire d'une détente pacifiée, où la communauté prend une sorte de recul par rapport à elle-même, pour retrouver sa vérité et "recueillir" ses forces dans l'unité. (Quelle valeur peuvent alors avoir des réunions de prières faites à toute vitesse, comme avec la hâte d'en finir ?) On pourrait parler de points d'appui, comme dans une mélodie où certaines notes ou certains silences déterminent le rythme et découpent la phrase musicale en "avant" et en "après". Dans la vie de la communauté, les moments de prière indiquent ainsi (avec des intensités d'ailleurs variées) des conclusions et des redépars.

Dans la vie fraternelle, la prière faite dans la foi décante et purifie le passé. Elle comporte en effet un regard sur ce passé pour en découvrir les zones de lumière et les zones d'ombre, pour le juger et pour en dire à Dieu l'action de grâces et le regret. Elle comporte aussi la demande de pardon aux frères qu'on a

blessés et la réconciliation fraternelle, sinon visiblement exprimée, du moins réalisée dans les coeurs. N'a-t-elle pas une valeur particulière pour des religieux vivant en commun, la recommandation évangélique : "Va d'abord te réconcilier avec ton frère, puis reviens présenter ton offrande" ? Du même coup, les moments de prière fraternelle relancent vers un avenir de relations plus cordiales, comme nous l'avons noté plus haut. Car les peines et les joies de chacun y sont évoquées, les besoins de la communauté même y sont recommandés à Dieu, la force lui est demandée pour une vie plus unie. Et très spécialement la communion eucharistique, pour peu qu'elle soit faite dans la foi, engage dans un effort de plus vraie "communion" fraternelle.

La tâche apostolique reçoit également des moments de prière son rythme profond. Divers faits évangéliques peuvent l'illustrer. Après leur mission, nous voyons les douze apôtres aussi bien que les soixante-douze disciples revenir vers Jésus pour lui rendre compte du travail accompli : "A leur retour, les apôtres lui racontèrent tout ce qu'ils avaient fait. Il les prit alors avec lui et se retira à l'écart"²⁵. N'est-ce pas là ce que doit faire la communauté en prière : rendre compte au Maître de sa tâche d'hier ou de la période écoulée, lui parler des jeunes ou des adultes auprès desquels elle est

allée en son nom, se réjouir devant lui et le remercier des merveilles de grâce qu'elle a découvertes en eux et de ce qu'elle a pu réaliser pour faire fuir les démons et faire avancer le Royaume.., mais aussi gémir devant lui et le supplier pour le péché qu'elle a constaté, les souffrances qu'elle n'a pu apaiser, les échecs douloureux qu'elle a subis ?

En même temps, elle prépare son aujourd'hui apostolique. Les apôtres au cénacle "étaient tous, d'un même coeur, assidus à la prière"²⁷, attendant de recevoir la force de l'Esprit qui leur permettrait d'être des témoins efficaces²⁸. Chaque célébration communautaire est, à sa façon, une petite pentecôte, où le feu du Seigneur vient couronner une intense supplication : la communauté prie pour sa propre fidélité, pour sa cohérence apostolique et pour que la grâce éclaire et touche le coeur de ceux qu'elle rencontrera aujourd'hui ou demain.

Elle a certes d'autres rythmes en sa vie de communauté, ceux qui lui viennent de la vie des hommes auxquels elle est mêlée, ou des exigences mêmes de la tâche qu'elle accomplit. Mais il semble qu'on puisse dire : son rythme le plus décisif lui vient de son dialogue direct avec Dieu, sa source et sa fin. Ce dialogue est sa respiration profonde, il marque les battements de son coeur, il sou-

tient en secret sa vie même. Cette visée fait surgir diverses remarques.

Il revient à la communauté elle-même d'organiser "un rythme de prière qui convienne"²⁹, selon les tâches concrètes de ses membres et en harmonie avec les autres rythmes de sa vie. A la diversité des types et des tâches des communautés correspond normalement une diversité de vie de prière concrète. Ce rythme une fois fixé, la communauté s'y maintient fidèle, sans rigidité, mais sans trop tenir compte non plus de ses poussées et de ses retombées de ferveur : elle se souvient que toute sa vie est rythmée et que son être profond a besoin d'une certaine cadence régulière. Il est clair que toute communauté fait entrer son rythme de prière dans le rythme plus vaste de la prière officielle de l'Eglise. "Les confrères célébreront, si possible en commun, les laudes pour prière du matin et les vêpres pour prière du soir."³⁰ Mais la communauté est particulièrement sensible au grand mouvement de l'année liturgique, d'autant plus qu'elle doit y éduquer au maximum ses groupes de jeunes et de fidèles. Rien jamais ne remplacera le sommet de la Pâque. Enfin, divers éléments de la vie de prière d'une communauté, tous valables, n'ont pas tous la même "force rythmique", tant s'en faut. Les uns ne sont que des accents légers, des reprises de souffle rapides. D'autres sont des

respirations larges et fortes. D'autres encore sont de vrais temps d'arrêt pour une revision avec le Seigneur et entre soi. Avec raison, la tradition salésienne accorde une valeur très particulière à l'"exercice mensuel de la bonne mort" et aux exercices spirituels annuels. Non seulement ils marquent deux rythmes dont l'expérience a confirmé l'utilité et même la nécessité, mais ils comportent une richesse d'éléments qui, si elle est vraiment accueillie, est capable de réparer régulièrement les failles de la communauté et de la relancer dans les voies de la charité progressante. C'est ainsi qu'ils ont été compris et repropoés par le chapitre général : "Don Bosco considérait ces temps de recueillement et de reprise (spirituelle) comme "la partie fondamentale" et la synthèse de toute notre vie de prière. Ils redonnent à notre esprit une unité profonde dans le Seigneur Jésus. Pour chaque salésien et pour sa communauté ce sont des moments privilégiés d'écoute de la Parole de Dieu ; de discernement de sa volonté et de purification de notre coeur."³¹

4° Synthèse de cette première partie

Pour conclure et synthétiser cette première série de réflexions, redisons l'importance décisivement vitale de la prière pour une communauté salésienne. Une communauté qui ne prierait pas cou-

perait en quelque sorte ses propres racines et perdrait peu à peu son sens, c'est-à-dire la conscience de son identité véritable de communauté consacrée à Dieu dans l'apostolat et dans la vie évangélique. Son acte le plus important est vraiment de se remettre consciemment sous la lumière divine pour se comprendre elle-même comme mystère, et de s'offrir librement à la force divine pour être reconstruite par le Christ ressuscité et envoyée de nouveau par lui dans la vigne du Père. Sa "charité pastorale dynamique", centre de son esprit et de sa vie³², est alors ravivée ; est purifié et ravivé du même coup ce "sens apostolique" qui conditionne la valeur profonde de toute son action: elle échappe alors au péril le plus grave, celui de la dégradation de son énergie apostolique en activisme inefficace.

Cette visée de foi la soutient dans sa fidélité à la prière. A certains moments, aux heures d'épreuves ou d'aridité, elle peut avoir l'impression de perdre son temps en priant. La foi lui dit qu'elle fait alors la chose la plus importante : elle affirme qu'un Autre agit, elle affirme la primauté absolue de l'action de Dieu son Maître et la valeur non certes secondaire, mais seconde de son "service". Et, par cette fidélité, elle vit au rythme nécessaire à sa vie : elle respire en Dieu, le Souffle de Dieu ne lui manquera pas.

2. REMARQUES SUR LES FORMES PRINCIPALES DE CETTE PRIERE ET SUR QUELQUES CONDITIONS DE SA FECONDITE

Cette deuxième partie sera plus brève et paraîtra peut-être décousue. Je me bornerai en effet à quelques observations d'ordre plus pratique, mais elles porteront sur des éléments qui engagent la vérité concrète des réflexions précédentes.

1° Les formes principales de la prière de la communauté salésienne.

Elles sont variées, et l'on pourrait faire sur chacune de longues réflexions. D'une façon globale, les orientations conciliaires et la réforme liturgique nous ont heureusement engagés sur la voie d'un retour à l'essentiel et vers la perception de la hiérarchie des valeurs : notre prière est devenue plus fermement ecclésiale, plus liturgique, et les dévotions, allégées, ont trouvé la place qui leur revient. Le chapitre général a largement entériné ce mouvement³³. Mais qu'en est-il dans les faits ?

a) Communauté qui écoute la Parole de Dieu

Je pose la question : quand et comment les membres de nos communautés écoutent-ils ensemble la Parole de Dieu ? Il me semble que nous avons encore à découvrir l'importance fondamentale de cette

écoute et encore à chercher ses modes concrets de réalisation.

Toute communauté chrétienne, "rassemblée d'abord par la Parole du Dieu vivant"³⁴, cherche à vivre sous l'autorité de cette Parole. A plus forte raison une communauté apostolique-religieuse, dont les membres font profession d'obéissance à cette Parole et ont pour vocation d'apprendre aux autres à se soumettre à elle. (C'est le sens global de l'écoute de quelques versets de l'Ecriture lors de la bénédiction de la table : la communauté, plus facilement rassemblée pour le repas, se rappelle qu'elle se nourrit d'abord de la parole d'un Autre.) Le document 3 du chapitre général, Evangélisation et catéchèse, a tenté d'expliquer brièvement cette urgence : la Parole de Dieu a un rapport essentiel et permanent aux événements et aux problèmes des hommes, et chaque génération doit chercher et trouver, à partir de l'Ecriture et surtout de l'Evangile, comment elle doit se réincarner et animer sa vie³⁵.

Par deux mouvements complémentaires, la communauté salésienne exprime sa docilité à la Parole divine. Dans le premier, plus connu, elle l'écoute et cherche comment la doctrine entendue

va saisir sa propre vie et la vie des destinataires de sa mission : ici prennent place diverses formes de réflexion communautaire sur l'Écriture (partage d'évangile à l'heure de la méditation ou de l'homélie, étude plus explicite ...). Dans le second mouvement, elle vérifie dans quelle mesure, en tels cas concrets, la Parole a déjà saisi sa vie et ce qui manque le plus pour qu'elle la saisisse entièrement ; et ici s'inscrit la révision de vie, précieuse pour éduquer en nous le sens apostolique, et explicitement recommandée par le chapitre général³⁶.

b) Communauté qui célèbre l'Eucharistie et la louange des heures.

Les textes capitulaires expriment fort bien comment l'Eucharistie^{est} centre, sommet et source de la vie de communauté³⁷. Immédiatement est posé le problème de la concélébration. Nous ne sommes pas des moines. En de nombreuses communautés, les urgences de la tâche éducative quotidienne ne la rendent possible que rarement : elle peut alors prendre un relief particulier, hors de la routine. Le plus grave est qu'en plusieurs cas encore, le poids de l'habitude et l'insuffisance de culture théologique empêchent qu'elle soit réalisée. La concélébration idéale est celle que la communauté réalise avec le peuple de jeunes ou d'adultes auquel

elle est envoyée : elle exprime alors, en un acte unique, que la communauté n'est pas seulement unifiée en elle-même, mais qu'elle l'est au service d'un groupe de croyants et au sein d'une vaste communauté ecclésiale.

Il semble que soit plus facilement réalisable la célébration quotidienne ou en tout cas fréquente de laudes et de vêpres. Ces heures liturgiques constituent la plus belle des prières du matin et du soir, chaque jour différente, toute imprégnée des thèmes des saisons de l'année liturgique, et elle nous met en communion avec l'Eglise entière. Mais hélas, cette richesse de sens peut être perdue si la communauté "récite" les heures au lieu de les "prier" vraiment, mieux de les "célébrer", et si ses membres n'ont pas été initiés au sens des psaumes, prière de valeur unique car elle est en même temps parole de Dieu inspirée et elle a été priée par le Christ, prière aussi qui prend son vrai relief lorsqu'elle est chantée.

c) Communauté qui exprime sa volonté de conversion.

Au niveau de la "vie de prière", elle exprime dans les textes et les rites pénitentiels inclus dans la concélébration et dans les heures de l'Office divin. Mais nous lisons dans la Documenta-

ziona précapitulaire : "La dimension ecclésiastique et sociale du péché doit aussi inciter la communauté à organiser périodiquement des célébrations communautaires de la pénitence, et offrir aux confrères la possibilité de s'approcher fréquemment de ce sacrement ³⁸". Un confrère me disait récemment : "Nous devrions avoir une telle confiance mutuelle entre nous qu'elle nous rende capables de suivre le précepte de saint Jacques : Confessez vos péchés les uns aux autres. ³⁹" Est-ce une utopie ?

Nous avons noté déjà la valeur spéciale de purification communautaire de la récollection mensuelle et de la retraite d'année.

d) Communauté qui exprime sa confiance en Marie.

Chaque salésien a sa façon personnelle de dire son amour filial à la Vierge Marie. Il s'agit ici de l'expression communautaire de notre dévotion mariale. Elle est importante en elle-même, mais aussi pour soutenir la dévotion personnelle. Sa forme majeure est la célébration fervente des fêtes liturgiques mariales, et pour nous, en particulier, du 8 décembre et du 24 mai. Quiconque a lu et compris le chapitre 8 de Lumen gentium est convaincu qu'il s'agit de tout autre chose que d'une expression sentimentale

de la piété. Il s'agit de reconnaître les "grandes choses" qu'il a plu au Seigneur et qu'il lui plaît encore de faire par sa servante, mère de son Fils. Et quiconque a lu et compris la vie de Don Bosco est convaincu que délaisser la "vraie dévotion" à Notre Dame serait pour nous un malheur spirituel et apostolique.

Sans doute faut-il trouver des formes et des expressions nouvelles de dévotion. Nous avons, selon notre tradition, une "Prière et consécration à Marie-Auxiliatrice" quotidienne, rédigée à la première personne du pluriel. Que devient-elle ? Que pourrait-elle devenir ?

3° Quelques conditions de fécondité de la prière de la communauté salésienne.

A travers ces diverses formes, le vrai sens de la prière communautaire n'est jamais saisi de façon mécanique, ses fruits ne sont jamais obtenus de façon automatique. Il est capital de s'en convaincre. Poser des gestes creux, réciter simplement des formules, cela ne sera jamais capable de glorifier le Dieu vivant ni de sanctifier ses fils appelés à l'amour. D'une réunion de prière qui a duré une heure, on peut hélas sortir sans avoir prié : le coeur était absent. La réforme liturgique a permis d'accroître singulièrement la qualité objective des prières et des rites (encore que sur ce

point on puisse prévoir bien d'autres changements nécessaires). L'erreur naïve de beaucoup a été de croire que cela suffisait. Il faut dire et répéter que cela ne suffira jamais. La qualité subjective des coeurs qui prient est plus décisive encore : sans une disposition intime personnelle et communautaire, soutenue par cette grâce qui permet de dire valablement : Jésus Seigneur!⁴⁰, les plus belles prières ne sont "qu'airain qui sonne ou cymbale qui retentit"⁴¹. Disons globalement que la valeur et la fécondité de la prière communautaire dépendent, après la grâce de Dieu, d'une condition fondamentale : une certaine vérité théologique des membres de la communauté. Tout ce qui la favorise, rendra la prière elle-même plus vraie et plus fructueuse ; tout ce qui la bloque stérilisera la prière.

a) Vérité de la charité : l'esprit fraternel de la communauté.

La prière communautaire, avons-nous dit, accroît normalement la charité de ses membres. Une autre affirmation est vraie, à laquelle on est de plus en plus sensible aujourd'hui : pour qu'une prière communautaire existe, il faut d'abord qu'existe une "communauté" ! Comment penser qu'à moins de miracle, une communauté non unie ou désunie va subitement pouvoir constituer une authentique "assemblée"

priante ? Un minimum d'union, un minimum d'ouverture sincère vers la charité est la condition préalable rigoureusement indispensable. Tout ce qui, dans les comportements quotidiens, favorise cette union favorise dans la même mesure la vérité de la prière communautaire ; et tout geste anti-communautaire la compromet. Par là s'explique le scandale, hélas possible, de célébrations communautaires répétées qui ne changent jamais rien à la division et aux heurts entre les membres, et qui sont donc des sortes de mensonges publics autant de fois répétés. Le pire est que parfois la liturgie elle-même devient objet de controverse ; ce qui existe pour exprimer ou constituer l'unité divise !

Ceci est particulièrement anormal chez des salésiens. Dans la majorité des cas, Dieu merci, "l'esprit salésien" anime la communauté et lui fournit ses ressources privilégiées de communion : c'est alors une famille de frères qui s'assemblent autour de la Parole ou de la table eucharistique. La célébration est "vraie". Elle produit son fruit d'unité et de joie.

Une certaine homogénéité de la tâche apostolique rend possible une union plus étroite. Elle favorise aussi un élément de la vie communautaire étroitement lié à la prière : la réflexion commune. Spontanément ce qui a été partagé alors passe

dans les intentions de la prière commune et dans l'offrande eucharistique.

b) Vérité de la foi : cohérence de la prière avec la vie concrète.

Cette seconde condition n'est pas, comme la précédente, antérieure à l'assemblée de prière ; elle tient à une certaine allure à donner à la prière elle-même, conformément à la visée de la foi authentique. Nous supposons que ce n'est pas seulement une communauté fraternelle qui prie, mais aussi une communauté historiquement vivante, sans cesse interpellée par les événements du monde et en particulier par ceux auxquels elle est quotidiennement mêlée en vertu de sa tâche apostolique. Comment cette actualité ne passerait-elle pas dans sa prière ? Or c'est un fait que la prière commune peut se durcir très vite. Une certaine façon de comprendre et d'appliquer la réforme liturgique peut faire tomber d'un ritualisme dans un autre. La routine est une menace permanente, même la routine des règles liturgiques les plus modernisées. Rien ne remplace la vie concrète, le mouvement créateur d'une âme sensible à ce qui se passe aujourd'hui. N'est-ce pas le grand enseignement de la prière par excellence, celle des psaumes, tous jaillis d'une brûlante expérience, tous fondés sur la certitude absolue que Dieu

n'est pas seulement "au ciel", mais présent et mêlé à tous les événements humains. "L'histoire", celle des hommes d'aujourd'hui, celle des jeunes, celle même de ceux qui prient, doit entrer dans la prière de la communauté pour l'animer et lui faire vivre mieux l'actualité du dessein de Dieu.

Les règles liturgiques prévoient une marge d'initiative : qu'elle l'utilise largement, dans le choix des textes, dans l'invention spontanée d'une prière d'intercession ou d'une oraison, dans la création d'une célébration ... Et puisqu'elle est une communauté salésienne, qu'elle se laisse emporter par un peu au moins de spontanéité et de souffle "salésiens" : que le souci des jeunes y soit intensément présent, que le "style jeune" aussi la fasse célébrer dans le dynamisme et la joie⁴²!

Cette créativité d'ailleurs a ses limites : elle ne peut être autorisée à tordre la liturgie à sa fantaisie, à lui faire perdre son caractère ecclésial. Pratiquée à haute dose, elle verserait très vite dans la platitude et dans une autre forme de routine ! Les formules et les rites de nos livres liturgiques sont aussi capables de nourrir l'âme : leur richesse spirituelle n'apparaît souvent qu'à la longue, dans la répétition éveillé.

La liberté des membres de la communauté joue donc dans l'inédit et le nouveau, comme aussi dans le connu et le prévu. Et nous voilà amenés à exprimer, toujours dans la perspective de la foi vive, animatrice de la vie de prière, une autre vérité fondamentale : la prière communautaire vaut en qualité ce que lui apporte chacun de ses membres, ce que chacun, dans sa prière personnelle, a puisé de sens de Dieu, d'esprit d'adoration et d'action de grâce. Prière personnelle et prière communautaire sont ainsi en dialectique permanente⁴³. Lorsque les Règlements demandent que l'horaire journalier soit établi "de manière à assurer aux confrères leur droit au temps nécessaire à leur vie de prière"⁴⁴, ils permettent à chacun d'exprimer devant Dieu son être personnel unique, mais ils favorisent par là du même coup la qualité de la prière communautaire. En particulier le jaillissement d'une prière spontanée valable au cours d'une liturgie ne devient possible que si chacun a d'abord rencontré le Père au plus secret de son intimité personnelle⁴⁵.

c) Vérité de l'espérance : la persévérance dans l'effort de prière.

"Seigneur, apprends-nous à prier !", disaient les apôtres à Jésus⁴⁶. C'est une demande que doit faire aussi toute communauté salésienne, dans la conviction

que la prière requiert d'une part la présence inspiratrice de l'Esprit⁴⁷, d'autre part l'effort persévérant de chacun et de tous. Avec raison, le chapitre général a consacré un chapitre entier du document 9 à la formation de la prière⁴⁸ et il y a relevé le besoin d'une formation même permanente.

Une communauté doit faire régulièrement de sa vie de prière l'objet d'un examen loyal. Progresser sur ce point, c'est pour elle progresser immanquablement dans l'ensemble de sa vie et de sa tâche apostolique.

Joseph AUBRY

N O T E S

1. La Maison-Dieu, n° 109, 1972, p. 57.
2. Ibidem, p. 59.
3. Cfr la Documentazione préparée par les commissions précapitulaires de Frascati en 1971.
4. Dans les constitutions et les Atti, il constitue le deuxième élément de la deuxième partie : la nostra vita di comunione.
5. Je rappelle que cette vérité avait inspiré la commission qui a préparé le Projet des constitutions rénovées. Dans ce Projet, le chapitre sur la "communauté en prière" venait en tête

de toute la réflexion sur la communauté.

6. Par exemple Paul VI dans Evangelica testificatio, § 42-49, intitulés : Ressourcement spirituel.
7. Cfr Documentazione Frascati, en son début et sa fin : 01-02 et 37,8. La conclusion dit : "L'urgenza di superare ... vita attiva."
8. Comme dit le n. 532 des Atti du CGS.
9. Cfr CGS, § 532-537 et 552.
10. Il ruolo della preghiera nel religioso di vita attiva, in La vita di preghiera del religioso salesiano, Torino, 1969, p. 139-161.
11. Dans Presbyterorum Ordinis, § 13.
12. Ce dernier mot est bien salésien ! Il rappelle l'"operosità instancabile" de notre tradition et de l'article 12 des Constitutions.
13. Cost. 1966, a. 155 ; cfr a. 152.
14. Annali della Società salesiana, t. I, Torino, 1941, p. 726 et 729.
15. Cp. cit., cap. III ; in M.B., t. XI, p. 541.
16. Matt. 18, 19-20.
17. Sacrosanctum Concilium, § 7. Cfr tout le paragraphe.
18. Cost. 1972, a. 54.
19. CGS, § 539.
20. Jo. 5, 17.
21. Mc. 9, 28.
22. I Jo., 1, 1.
23. On trouvera maints témoignages dans

Taizé, le concile des jeunes, 34 pages (revue Fêtes et saisons, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris 7°, n° 254, avril 1971).

24. Un confrère travaillant en milieu arabe musulman me disait récemment :
"Quand je dis à mes jeunes arabes :
"Maintenant je dois vous quitter, car je dois rejoindre mes frères pour la prière commune", je les vois s'étonner et je sens que cette simple réflexion leur révèle quelque chose de la vie chrétienne".
25. Luc, 9, 10.
26. Luc, 10, 17.
27. Actes, 1, 14.
28. Cfr Actes 1, 88.
29. Cost. 1972, a. 67 ; cfr Regol., a. 53.
30. Regol., 1972, a. 44 a.
31. Cost. 1972, a. 63 b-c.
32. Cost. 1972, a. 40.
33. Qu'on se reporte à ses textes, qu'il est inutile de répéter ici : CGS, § 540-550, et surtout Cost. 1972, a. 59-65.
34. Presbyterorum Ordinis, § 4.
35. On lira avec profit le chapitre 1 de ce document, et spécialement les nn. 283-288, puis 318-321, enfin 339-340.
36. CGS, § 555 f ; cfr 494 et 540.
37. Cost. 1972, a. 62 ; CGS, § 104, 542-543.
38. Documentazione Frascati, schema 10, n. 32.

39. Jac., 4, 16.
40. Cfr I Cor., 12, 3.
41. I Cor., 13, 1.
42. Cfr CGS, § 546.
43. Ce qu'ont fort bien dit les Atti du CGS. Cfr § 524-525 et 548.
44. Regol., 1972, a. 53.
45. Cfr Matt., 6, 6.
46. Luc, 11, 1.
47. Cfr Rom., 8, 26.
48. CGS, § 551-554.

LES CAHIERS DU GROUPE LYONNAIS
DE RECHERCHES SALESIENNES

Numéros parus :

8. J. AUBRY, Pastorale de la jeunesse dans l'Eglise actuelle.
9. F. DESRAMAUT, Noviciat ascétique ou noviciat apostolique. Epuisé.
10. Mgr RENARD, Vatican II et le prêtre.
11. M. WIRTH, La société salésienne au début de son deuxième siècle.
12. A. LABATTUT, La joie dans l'oeuvre de saint François de Sales.
13. L. RICCERI et J. TER SCHURE, La formation du prêtre salésien.
14. F. DESRAMAUT, Le chapitre de la pauvreté dans les constitutions salésiennes.
15. A. DRUART, La résurrection de Charles.
16. F. DESRAMAUT, L'obéissance dans les constitutions salésiennes.
17. LES SALESIENS FRANÇAIS PRENNENT LA PAROLE.
18. J. AUBRY, Le rôle de la prière chez le religieux actif. Epuisé.
19. F. DESRAMAUT, Pratiques de piété dans les constitutions salésiennes.
20. M. WIRTH, L'expansion salésienne hors d'Europe de 1888 à 1965.
21. ETRE SALESIENS AUJOURD'HUI. Epuisé.
22. L. KOENIGBAUER, La vie de prière dans la spiritualité de saint François de Sales.

23. O. SCHOCH, Education salésienne, tradition et exigences du temps présent.
24. J. AUBRY, Exigences de l'Eglise d'aujourd'hui et mission de la congrégation salésienne.
25. F. DESRAMAUT, Unité et diversité salésienne.
26. CHAPITRE PROVINCIAL DU CHILI, Réflexions sur le "Mouvement Salésien".
27. CHAPITRE PROVINCIAL DE HOLLANDE, Projet de Règle de vie salésienne.
28. COMMISSIONS PRECAPITULAIRES DE 1971, La mission salésienne aujourd'hui.
29. H. LECOMTE, Les pauvres et les abandonnés.
30. F. DESRAMAUT, Le projet de Don Bosco sur la société salésienne.
31. F. DESRAMAUT, La fidélité du chapitre général aux origines salésiennes.
32. Le renouveau de la vie religieuse et de la vie apostolique selon le chapitre général spécial.
33. J. AUBRY, La prière de la communauté salésienne.

Demander les numéros non épuisés (F. 3 l'exemplaire) à Oeuvres et Missions de Don Bosco, 47, chemin de Fontanières, 69 LA MULATIERE.
CCP. Lyon 126 85.